

Motion présentée au CA
Lycée Montaigne
26/11/2020

Nous avons appris vendredi dernier que trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la Rectrice afin de les avertir qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre eux à la suite de la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Le même jour, les enseignants, les parents et les élèves apprenaient que l'équipe de direction du lycée était débarquée pour être remplacée dès le lundi suivant.

Dans de nombreux lycées du pays, le monde enseignant s'efforce de trouver les moyens adéquats pour assurer une continuité pédagogique pour les élèves dans des conditions rendues encore plus difficiles par la pandémie, et l'absence de toute anticipation des difficultés à venir après la première vague. Dans tout le pays, à l'heure où tensions et oppositions ne cessent de monter, est-il raisonnable d'attiser antagonismes, méfiance, divisions et colère ?

Nous sommes là pour faire avancer nos élèves, c'est par notre dévouement et notre vigilance que nous permettons à notre institution de tenir, alors que les moyens se réduisent toujours .

Les sanctions contre des enseignants exerçant leurs droits syndicaux se multiplient actuellement. Dans un contexte global d'atteintes à la démocratie, nous remarquons la généralisation d'un climat de peur engendré par ces décisions.

Nous souhaitons ici exprimer tout notre soutien à tous nos collègues réprimés dans l'exercice de leurs droits, et demandons à pouvoir exercer notre métier avec sérénité, dans la reconnaissance pleine et entière de notre légitimité professionnelle.